



Certificat d'Accréditation

N° : 2-046 Rév 00

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

EURL CAB.EX
Cabinet d'Expertise et Contrôle Réglementaire

Adresse : BP 240, Cité Mohamed Chaabani OZ N° 15
Hassi Messaoud - Ouargla

Est accrédité selon la norme ISO/CEI 17020 : 2012 (en tant qu'organisme d'inspection de type A) et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'inspections suivantes :

- ✓ Inspection dans les ouvrages et installations industrielles ;
- ✓ Produits et composants industriels (Contrôle Non Destructif).

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 14/03/2022
Date de fin de validité : 13/03/2025

Le Directeur Général

Noureddine BOUDISSA